

## LES RISQUES LIÉS À L'USAGE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX; LE RÔLE DES PARENTS



### **PRÉSENTATION:**

*Florence Salamin De Ieso  
Déléguée à la jeunesse  
pour Les 6 Communes  
de Crans-Montana*

Présentation:

Déléguée à la jeunesse et à l'intégration à l'ACCM

Plusieurs casquettes:

1. Mise sur pied de projet d'amélioration de l'intégration des adultes migrants (cours de français, projet d'accueil des nouveaux arrivants: marraines-parrains culturels)
2. Jeunesse: Soutenir les projets des jeunes dès l'âge du cycle. (une comédie musical, un tournoi de foot,...)
3. Projets de prévention: Ni-hérisson ni-paillason dans les classes primaires de la station (promotion de la paix) et Netcity en début 2013 dans toutes les classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires des communes. = Module de prévention sur les risques liés à l'usage d'internet.



- **DONNÉES PERSONNELLES**
- **CONTENUS CHOQUANTS**
- **RDV**
- **SOLLICITATIONS SEXUELLES**
- **PHOTOS**
- **HARCÈLEMENT**
- **INFORMATION**

Les enfants vont déjà beaucoup sur internet et ce qu'ils aiment faire c'est chercher des informations, jouer, communiquer. C'est vraiment plein de merveilleuses opportunités.

Avec ce module de prévention dans les classes, on parle des risques avec eux, grâce à un jeu interactif.

Voilà les principaux thèmes abordés avec les enfants. Cela donne une première idée des conseils que les parents peuvent donner à leurs enfants.

#### *Données personnelles*

1. Att. dans les jeux quand on crée un pseudo, ne pas mettre d'infos personnelles. (ex. Laura2002) Personnes malveillantes utilisent l'info pour par ex. rentrer en contact.
2. Att. Aux informations diffusées (coordonnées, textes, photos, vidéos). Elles laissent des traces sur le net.

#### *Contenus choquants*

En surfant il est facile de tomber sur des contenus choquants. Les enfants ne sont en général pas responsables. Sauf s'il continue à diffuser plus loin des images choquantes qu'ils ont eux même reçu ou vu.

Beaucoup sont déjà tombés sur du contenu choquant (qui fait peur, ou de la pornographie, de la violence)

Certains contenus peuvent parfois même être illégaux.

Le conseil aux enfants: Quitter le site et en parler à un adulte de confiance.

#### *RDV*

On ne sait pas qui se cache derrière l'écran

Le conseil: ne pas accepter de rdv d'inconnu ou y allez toujours accompagné d'un adulte.

### *Sollicitations sexuelles*

Des personnes malveillantes qui leur demandent de se déshabiller devant la webcam, ou prendre une photo.

Même conseil: quitter le site et avertir un adulte en qui on a confiance

### *Photos*

On prend une photo seulement si l'autre l'autorise! Pour la diffuser sur internet il faut obtenir l'accord de la personne et si celle-ci à moins de 18 ans, il faut l'accord des parents

### *Harcèlement*

S'acharner de manière répétée sur une personne est interdit, les injures comme dans la vie réelle sont interdits! Ca peut même constituer un motif de plainte pénale - à déposer avec l'aide des parents

### *Info*

Informations à vérifier! Sur le net il n'y a pas que des vérités.

Avec ces infos, les enfants apprennent à:

- Penser et agir de manière responsable
- Considérer les médias d'un œil critique et reconnaître les dangers
- Dire stop et chercher de l'aide

Vous avez vu qu'un des conseils qui revient fréquemment c'est : en parler avec un adulte de confiance. C'est pourquoi il est important que vous ayez un dialogue sur le sujet avec vos enfants afin qu'ils sachent qu'ils peuvent en parler avec vous sans crainte.

## Internet, c'est comme une grande ville...

- Quartiers tranquilles
- Personnes bienveillantes
- Zones piétonnes
- Places de jeux
- Sécurité
- ...
- Ruelles sombres
- Personnages inquiétants
- Rues dangereuses
- Quartiers chauds
- Criminalité
- ...

On peut faire aussi le parallèle avec le fait de laisser son enfant aller à l'école tout seul. Il y a des risques, mais vous l'avez prévenu de ces risques, vous lui avez montré les bons comportements à adopter, vous lui avez demandé de respecter les règles, notamment celle de la circulation (comment traverser la route mais aussi de ne pas suivre des inconnus) Et alors ils ont acquis des compétences pour sortir en relative sécurité.

**C'est avec cette même prévenance que les parents doivent accompagner les enfants dans la découverte d'Internet.**

## Opportunités et risques

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| 1. Connexion permanente    | → Stress, perte de contrôle                        |
| 2. Information libre       | → Violence, porno, extrémisme                      |
| 3. Communication illimitée | → cyberharcèlement,<br>cyberintimidation, grooming |
| 4. Instantanéité des infos | → Sphère privée exposée                            |
| 5. Meilleurs logiciels     | → Virus dangereux                                  |
| 6. Consommation simplifiée | → Abus facilité                                    |

1. Stress (être toujours à disposition, répondre aux sms, mail, téléphone tout de suite) Par ex. Les groupes what's up où il faut suivre les conversations pour ne pas être largué.

Perte de contrôle, dans l'idée de devenir addict, ou no life (sans vie réel). on perd la notion du temps assez facilement.

Le fait de jouer en ligne ou de passer beaucoup de temps sur Internet n'indique pas en soi une dépendance. Comme pour toute addiction, il n'y a dépendance que lorsque le sujet subit une perte de contrôle conséquente et en souffre.

Chez les enfants, l'important c'est le **rapport** entre le temps d'utilisation des médias et les autres activités de loisirs. Mais aussi, il semble important de déterminer les contenus utilisés et les raisons.

**Conseil:** c'est vraiment bien si les parents peuvent limiter le temps passé devant l'écran, afin d'éviter que cela devienne une habitude, notamment lorsque les enfants s'ennuient. J'aime bien cette phrase qui dit: De l'ennui naît la créativité...

S'intéresser à ce que les enfants font sur ces écrans, c'est primordiale.

2. Photos, vidéos choquantes. Exemple: Un enfant de 6ème qui faisait des recherches sur Roger Federer (c'est un fan) est tombé involontairement sur une image pornographique. Cette image l'a choqué et il n'arrivait plus à dormir le soir, elle était toujours présente à son esprit. Il ne voulait pas parler à ces parents de peur de se faire engueuler et par honte d'expliquer ce qu'il a vu. Sa maman qui a vu que quelque chose ne se déroulait pas comme d'habitude, à essayer d'établir un dialogue avec son fils et finalement il s'est senti en confiance et a pu parler de ce qu'il avait vu. Ensuite, ça a été beaucoup mieux; l'image s'est quelque peu estompée et à finit par arrêter de l'obséder.

**Conseil:** Dites à vos enfants qu'ils peuvent venir vous parler s'ils sont perturbé par quelques choses qui s'est passé sur internet sans risque de se faire tuer ou engueuler.

### 3. Cyberintimidation

# Cyberintimidation / Cyberharcèlement



= diffuser de manière intentionnelles des texte, des images, des films offensants par le biais des moyens de communication moderne (natel, tchat, réseaux sociaux, youtube, forums, blog) dans le but calomnier, ridiculiser, persécuter les personnes. On connaît les tête de turque, bouc émissaire dans la cours d'école par exemple... Et si ça commence souvent dans la cours d'école ou en tout cas dans la vie réel, ces intimidations peuvent continuer sur internet, chez lui, dans sa chambre... Pour exemple, une fille âgée de 14 ans est devenue dépressive et a songé à se suicider, après que ces camarade de classe ont fait de sa vie un enfer. Ils l'ont ignorée, raillée, blessée, menacée, insultée, humiliée, martyrisée. Si cet histoire commence dans la vie réelle, elle continue et se propage vitesse grand V sur Internet (**Image 1**)

**Conseil:** Etre attentif aux changements de comportement de vos enfants et les inciter à se confier à un adulte auquel ils ont confiance.

**(image 2)** La photo était destinée à son petit ami uniquement, mais finalement la photo tourne sur le net, et elle n'a plus le contrôle de cette image. Et sa cyberréputation est mise en jeu. Et sera difficile de la faire changer.

**Conseil:** Réfléchir aux images qu'on envoie. Les amis d'aujourd'hui ne seront peut-être pas ceux de demain

Autres exemples de cyberintimidation: des jeunes qui ouvre un groupe sur facebook, contre un prof, avec des commentaires, du style: on veut tous lui casser la gueule...

Ou encore il n'est pas rare que des vidéos de bagarre qui circulent et se propagent très rapidement.

Si d'un autre côté s'il y a des harcelés, il y a aussi des harceleurs. Et parce qu'on

veut appartenir à un groupe, ou parce qu'on pense que c'est juste pour rigoler, ou parce qu'on a l'impression d'être anonyme derrière l'écran, ou encore parce on ne mesure pas les conséquences de nos actes, on peut assez rapidement se retrouver dans la peau de celui qui harcèle.

**Conseil:** Comme dans la vraie vie, vous aspirez sûrement à transmettre des valeurs à vos enfants, comme le respect, la tolérance ou l'empathie. Expliquez à vos enfants que la toile est un espace public et que vous attendez le même comportement de leur part autant dans le réel que dans le virtuel.

De plus, tout ce qui est fait en groupe ou cautionner contre un individu seul est un acte de lâcheté. Le harcèlement n'est pas un jeu, il est puni par la loi. Nous reviendrons sur les lois plus tard.





Une petite vidéo de prévention pour illustrer ce que je viens d'expliquer sur le cyberharcèlement.

## Grooming/Sollicitations sexuelles



On parle de cybergrooming ou grooming lorsqu'un adulte contacte un enfant sur Internet dans un but sexuel. Cela commence par un dialogue via Internet apparemment anodin, tout au moins au début. La conversation d'abord est légère pour gagner la confiance de ses victimes et pour soustraire des informations qui lui permettra ensuite de les mettre sous pression. Ensuite la conversation change de ton, il pose des questions intimes, demande de se déshabiller devant la caméra en proférant la menace de divulguer les infos ou photos que la personne lui a fourni plus tôt.

**Conseil:** sans dramatiser, il faut parler à vos enfants de ce risque et leur dire qu'ils peuvent s'en craindre venir vous en parler.

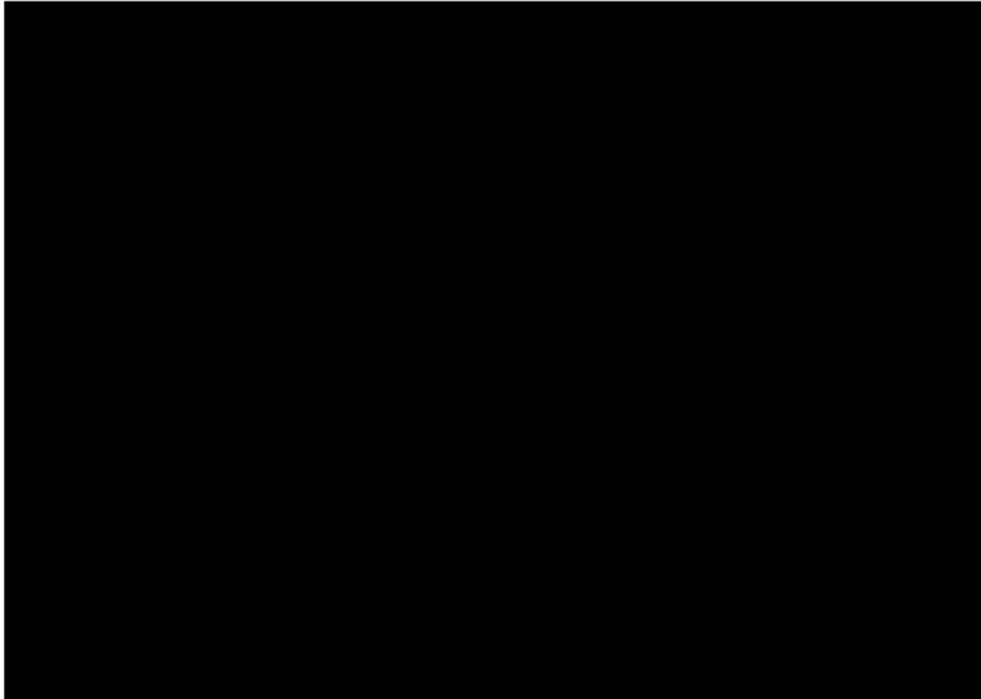
## Opportunités et risques

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| 1. Connexion permanente    | → Stress, perte de contrôle                        |
| 2. Information libre       | → Violence, porno, extrémisme                      |
| 3. Communication illimitée | → cyberharcèlement,<br>cyberintimidation, Grooming |
| 4. Instantanéité des infos | → Sphère privée exposée                            |
| 5. Meilleurs logiciels     | → Virus dangereux                                  |
| 6. Consommation simplifiée | → Abus facilité                                    |
| 7. ...                     | → ...  |

4. Sphère privée exposée. Surtout c'est l'effet ricochet de l'information. Elle se propage avec rapidité grâce à la démultiplication des contacts.

Nos données personnelles ne sont justement plus personnelles une fois sur le net. Et ces infos peuvent être utilisées par des personnes malveillantes.

**Conseil:** toujours se demander ce qu'il est judicieux de divulger sur internet: photos, vidéos, informations.



Pour illustrer l'importance de réfléchir aux données personnelles à divulguer je vous passe cette petite vidéo

C'est un exemple extrême parce qu'il y a toute une batterie d'informaticiens qui cherchent ces infos, mais elle montre bien qu'on laisse notre trace sur le Net.

## Opportunités et risques

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| 1. Connexion permanente    | → Stress, perte de contrôle                        |
| 2. Information libre       | → Violence, porno, extrémisme                      |
| 3. Communication illimitée | → cyberharcèlement,<br>cyberintimidation, Grooming |
| 4. Instantanéité des infos | → Sphère privée exposée                            |
| 5. Meilleurs logiciels     | → Virus dangereux                                  |
| 6. Consommation simplifiée | → Abus facilité                                    |
| 7. ...                     | → ...  |

Je passe un peu plus rapidement sur ces deux derniers points:

5. Ex. On clique pour télécharger un nouveau logiciel afin de transformer ses cd en mp3 gratuitement, ou pour télécharger des vidéos youtube en mp4, et parfois on peut tomber sur des logiciels qui ont des virus. Ou alors, certains sites vous ouvrent d'un coup une multitude de fenêtres surgissantes (pop up), ex: vous avez gagné un Ipad ou Lara veut parler avec toi, clique-ici)

**Conseil:** Vérifier avant de télécharger des logiciels que votre anti-virus et votre pare-feu (firewall) soient à jour et Télécharger avec vos enfants les nouveaux logiciels.

6. Par exemple avec les tablettes, on peut chercher des applications et les télécharger sur l'app store. Bien que certaines sont gratuites, beaucoup d'entre elles sont payantes, ou alors gratuites au début mais pour progresser dans le jeu ou pour avoir plus de fonctionnalités sur l'application, il faut passer à la caisse.

Il y a aussi toutes les conditions générales que personne ne lit et qu'on accepte. Et là il y a un risque de conclure sans s'en rendre compte des abonnements payants.

**Conseil:** Apprenez à vos enfants à ne pas cliquer n'importe où s'en comprendre ce que cela implique.

## Heureux et futés, les enfants de l'ère numérique

- ...développent de nouveaux intérêts grâce aux médias
- ...étendent leurs connaissances par une consommation de médias ciblée
- ...sont créatifs et participent à l'aménagement de leur univers médiatique
- ...communiquent avec des gens dans le monde entier
- ...savent se soustraire aux dangers d'Internet
- ...ne passent pas tout leur temps à utiliser des médias

De nos jours, les médias numériques sont indissociables de la vie des enfants et des jeunes. Dans le meilleur des cas, ils enrichissent leur univers, leur offrent de nouvelles opportunités et des expériences multiples. Mais pour cela, enfants et adolescents doivent acquérir des compétences médiatiques qui leur permettent d'utiliser les nouveaux outils de manière profitable, créative, constructive, critique et responsable. Le bonheur et l'ingéniosité des enfants ne dépendent pas seulement de l'usage qu'ils font des médias, mais aussi de leur façon de gérer leur temps à l'école et d'occuper leurs loisirs. Il doivent pouvoir faire un maximum d'expériences en dehors de l'univers numérique

## Conseils généraux pour les parents

1. L'absence de télévision, d'ordinateur, de tablette et de natel dans la chambre de l'enfant permet de s'assurer de la durée d'utilisation et de son contenu.
2. Imposer des limites et des règles d'utilisation (temps, horaires, activités,...)
3. Installer un logiciel de contrôle parental sur tous les appareils le permettant ([www.filtra.info](http://www.filtra.info))
4. **S'intéresser aux activités qu'apprécient vos enfants sur le net.**

Les enfants se révèlent bien souvent plus doués dans l'utilisation des médias numériques que leurs parents. Mais s'ils maîtrisent la technique, cela ne garantit pas qu'ils l'utilisent de manière responsable. Les parents ont encore une bonne longueur d'avance sur cet aspect et en les accompagnant dans la découverte des médias ils peuvent les aider à adopter une attitude critique, à identifier les risques et leur donner des pistes pour s'en prémunir.

1. Dans l'idéal dans la pièce commune. Parce qu'ainsi ils ne s'isolent pas. Contre ex. laisser le natel à son enfant comme réveil-matin.
2. Chaque famille peut décider du temps qu'elle pense être raisonnable à l'utilisation des médias. Elle peut faire une charte d'utilisation. Par ex. chez moi il y a un programme multimédia pour mon fils.
3. Action innocence donne de très bonnes informations sur son site. Une application appelé Diagnostic est disponible sur l'App Store.
4. Essentiel. Ainsi vous voyez pourquoi c'est important pour eux, ce qu'ils y font, pourquoi ils aiment cela et vous pouvez évaluer le risque. Laissez-le être l'expert, il va vous montrer et questionnez-le.
  - « Peux-tu me faire voir tes sites préférés? »
  - « Qu'est-ce qui te plaît sur ce site / dans ce jeu? »
  - « Peux-tu m'expliquer comment ça marche? »
  - « As-tu aussi fait de mauvaises expériences? »

## Conseils généraux pour les parents

5. Rendre les enfants attentifs au fait qu'Internet est un lieu public, la loi est applicable et toutes les informations publiées sont accessibles à n'importe qui (ou presque)
6. Sensibiliser les enfants aux risques liés à la diffusion d'informations personnelles, à la publication de photos et à l'utilisation de la webcam
7. Insister sur les dangers d'un rdv avec des inconnus rencontrés sur le Net
8. Engager le dialogue et encourager les enfants à parler de leurs mauvaises expériences.

5. La loi (diapo suivante)

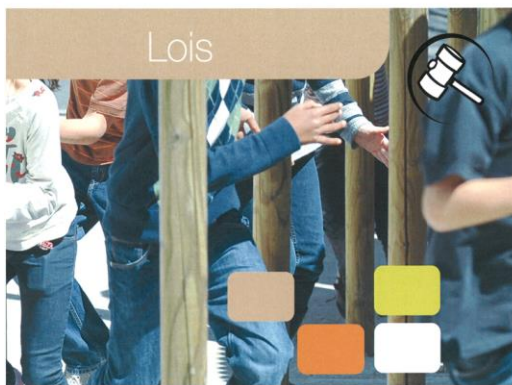
6. /

7. /

8./ Etablir ou soigner une relation de confiance, avec de l'empathie, sans engueuler...

- « Je suis là pour toi. »
- « S'il arrive quoi que ce soit, viens m'en parler. »
- « Ensemble, nous trouverons des solutions. »
- « On apprend toujours quelque chose des difficultés. »





Lois

Lois



**Code Civil Suisse :**

**Atteinte illicite à la personnalité**  
(art. 28)

Droit au respect de la sphère privée, droit à sa propre image et sur sa voix.  
**Ex :** Il faut demander le consentement de la personne pour publier sa photo sur un blog.

**Code Pénal Suisse :**

**Les atteintes à l'honneur**

Diffamation (art. 173)  
Calomnie (art. 174)  
Injure (art. 177)

Il est interdit de salir l'image ou la réputation de quelqu'un, de répandre des propos mensongers ou injurieux.  
**Ex :** Insultes sur les chats, les blogs, etc.

**Discrimination**  
(art. 261bis)

Il est interdit notamment d'inciter à la haine ou à la discrimination envers une ou plusieurs personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse.  
**Ex :** Un blog contenant des propos racistes.

**Représentation de la violence**  
(art. 135)

Il est interdit notamment de posséder, de fabriquer, de rendre accessible et de mettre en circulation (également par voie électronique) tout contenu illustrant des actes de cruauté envers les êtres humains ou les animaux.  
**Ex :** Sites illustrant des victimes de torture de guerre.

**Pornographie douce**  
(art. 191)

Il est interdit notamment de montrer et de rendre accessible (également par voie électronique) des représentations pornographiques à une personne de moins de 16 ans.  
**Ex :** Un adulte qui montre de la pornographie à un mineur. Deux mineurs qui s'échangent des images pornographiques par courrier électronique ou téléphone portable.

**Pornographie dure**  
(art. 197 ch.3bis)

Il est interdit notamment de produire, de rendre accessible, de posséder et de mettre en circulation (également par voie électronique) des représentations ayant comme contenu des actes d'ordre sexuel avec des enfants, des animaux, des excréments humains ou comprenant des actes de violence.

**Dénonciation des images et des sites illégaux:**  
[www.cybercrime.ch](http://www.cybercrime.ch)

**Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues**  
(art. 179quater)

Il est interdit notamment de filmer et de prendre en photo une personne à son insu, ainsi que de les rendre accessibles à un tiers.  
**Ex :** Prendre en photo une personne sans son accord et la publier sur son blog.

Malgré le sentiment d'anonymat et d'impunité que l'on peut ressentir sur Internet, il ne s'agit pas d'une zone de non-droit. Considéré comme un espace public, les règles et les lois y sont donc en vigueur comme partout ailleurs. Il est donc nécessaire de rappeler les limites légales, car certaines infractions peuvent être commises dans cet espace virtuel.

**Lois fédérales spécifiques**

**Violation du droit d'auteur**  
(art. 67 LDA)

Il est interdit notamment de diffuser, de modifier et de mettre à disposition une œuvre.  
**Ex :** Télécharger de la musique, des films etc. par des réseaux P2P ou mettre à disposition sur son blog des morceaux de musique.

**Omission de la source**  
(art. 68 LDA)

Obligation de mentionner la source utilisée et l'auteur d'une œuvre.  
**Ex :** S'approprier le texte de quelqu'un trouvé sur Internet sans en mentionner l'auteur (plagiat).

**Usurpation d'identité**  
(Loi sur la protection des données)

Il est interdit de détourner les données personnelles de quelqu'un, et qui plus est, de les utiliser pour commettre des infractions.  
**Ex :** S'emparer de la session MSN de quelqu'un, se faire passer pour lui et insulter ses amis.

1. En Suisse, le téléchargement de contenus protégés par les droits d'auteur est en principe légal (ce qui n'est pas le cas dans les pays voisins), mais leur diffusion (et notamment l'*upload*) est interdite. Télécharger de la musique via un réseau P2P n'est pas légal parce que c'est un partage de données entre plusieurs ordinateurs. Et donc il y a la mise à dispo de vos données.
2. Plagiat, pour faire les devoirs, notamment...
3. /
4. /
5. En lien avec le cyberharcèlement: le chantage et la contrainte sont des délits officiels, ce qui signifie que la police ouvre une enquête dès qu'elle en a connaissance. Tous les autres délits sont poursuivis sur plainte : il faut donc que les victimes (ou, pour les mineurs, leur représentant légal) portent plainte.

## Conseils généraux pour les parents

9. Aider les enfants à développer leur esprit critique face à Internet
10. Instaurer une relation de confiance et encourager les enfants à avoir une utilisation responsable et éthique d'internet, basés sur vos valeurs.
11. Réagir si l'enfant a un comportement qui paraît inhabituel
12. Vérifier votre propre utilisation des écrans afin de voir si vous êtes un bon exemple pour vos enfants.

- 11. Dialoguer avec l'enfant
- « Ça va ? Que s'est-il passé ? »
- « J'ai l'impression que tu... »
- « Je me fais du souci, parce que... »
- « Est-ce que je vois juste ? Quelle en est la raison ? »
- « Est-ce que je peux t'aider ? »

Puis essayer de se mettre à sa place, et voir quelle solution on peut trouver ensemble

## Une bonne attitude générale

- ✓ « Les nouveaux médias font partie de notre monde et sont utiles. »
- ✓ « Là où il y a des opportunités, il y a aussi des risques. »
- ✓ « Les parents ont une importante fonction d'accompagnement. »
- ✓ « Les enfants doivent vivre des expériences médias positives. »
- ✓ « Il faut les informer des risques et en parler sans attendre. »
- ✓ « Il faut protéger autant que possible les enfants des dangers. »
- ✓ « En cas de problème, compréhension et soutien avant tout. »
- ✓ « Il faut encourager la conscience de soi et les compétences médiatiques. »

Cette diapositive fournit les grandes lignes d'une bonne attitude générale des parents qui souhaitent soutenir leurs enfants dans leur apprentissage du monde des médias. La liste n'est pas exhaustive.

## Informations pour les enfants

- [www.netcity.org](http://www.netcity.org)

## Informations pour les jeunes

- [www.surferprudent.org](http://www.surferprudent.org)

## Informations pour les parents

- [www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)
- [www.jeunesetmedias.ch](http://www.jeunesetmedias.ch)
- [www.filtr.info](http://www.filtr.info) (diagnostic sur l'app store)
- [www.pegi.info](http://www.pegi.info) (jeux)
- [www.svv-video.ch](http://www.svv-video.ch) (vidéos/films)

Netcity, jeu interactif qui permet aux 9-12 ans d'apprendre à se protéger des dangers d'internet tout en s'amusant

Surferprudent, site de prévention à l'intention des adolescents et de leur entourage  
Action Innocence, Association qui agit pour une meilleure protection des enfants et des adolescents sur le Net

Filtr Info, a pour vocation de donner une information claire et détaillée concernant les logiciels de contrôle parental et les filtres existant.

Pegi Info, site qui donne des conseils d'âge sur les jeux

Svv-Vidéos, site qui donne des conseils d'âge pour les vidéos et Films.

## Mes coordonnées, mon site

Florence Salamin De Ieso

Déléguée à la jeunesse et intégration  
pour les communes de Crans-Montana

Rte de la Moubra 66

3963 Crans-Montana

Tel : 079 938 87 88

[jeunesse@cransmontana.ch](mailto:jeunesse@cransmontana.ch)

Web : [www.cransmontana.ch/jeunesse](http://www.cransmontana.ch/jeunesse)



*Sources utilisées pour ce document:*

*Action Innoncence, Jeunes et média.ch, My little Safebook (PSC)*

- Ma présentation est disponible sur le site. Dans l'onglet: Documents